

# Italie: l'origine des produits alimentaires obligatoire

24 janvier 2011

L'Italie vient de voter une loi rendant **obligatoire l'inscription sur l'étiquette du pays d'origine pour les produits non transformés**, ou du pays où a eu lieu la dernière **transformation importante** et dont proviennent les ingrédients pour les **produits transformés**.

Cette loi devra toutefois encore être **validée par la Commission Européenne**, mais le ministre de l'Agriculture, Giancarlo Galan, a formé l'espoir qu'elle puisse « servir d'exemple en Europe ».

Les organisations d'agriculteurs et les associations de consommateurs ont salué l'adoption de cette loi qui défend le « made in Italy ».